

LIÈGE

LA PRIME DE PLUSIEURS MILLIERS D'EUROS À LA DIRECTRICE DE L'IGIL: LE MINISTRE FAIT VÉRIFIER LA LÉGALITÉ

La décision polémique prise par le conseil d'administration de l'IGIL, l'intercommunale liégeoise qui gère notamment le Palais des Congrès, s'invite sur les bancs du Parlement wallon. Interpellé, le ministre des Pouvoirs locaux, Christophe Collignon (PS), annonce saisir son administration pour vérifier la légalité de l'octroi d'une prime de plusieurs milliers d'euros à la directrice générale.

GASPARD GROSJEAN

Le sujet fait grincer des dents. À tel point qu'il est remonté jusqu'au Parlement wallon où le député Écolo liégeois Olivier Bierin y a interpellé le ministre des Pouvoirs locaux, le socialiste Christophe Collignon. On parle ici du bonus octroyé par le conseil d'administration de l'IGIL, intercommunale qui gère notamment le Palais des Congrès de Liège, à sa directrice générale. Une somme de plusieurs milliers d'euros — plus de 4.000 nets — sous forme de prime unique. Plusieurs éléments ont fait polémique, à savoir que le point a été présenté sous la rubrique « divers » de l'ordre du jour du CA, qu'aucun objectif clair et précis n'avait été fixé préalablement, que seuls les administrateurs socialistes avaient voté le point, etc. Pour Ecolo, on est là face à un problème de bonne gou-

vernance.

«Aucun objectif spécifique n'avait été fixé au préalable qui aurait pu justifier l'octroi d'une telle prime. Cette



”
Cette décision n'est pas tolérable et rappelle de mauvais souvenirs de gestion d'intercommunales liégeoises

Olivier Bierin
 DÉPUTÉ WALLON - ECOLO

décision votée par l'ensemble des administrateurs présents, à l'exception de la représentante écologiste, n'est pas tolérable et rap-



Le Palais des Congrès de Liège est géré par l'IGIL. A droite, le ministre wallon Christophe Collignon. © TVA - Belga



pelle de mauvais souvenirs de gestion d'intercommunales liégeoises», estime Olivier Bierin. Qui a donc demandé au ministre de tutelle si ce dernier avait instruit le dossier et pouvait, le cas échéant, annuler la décision.

Le ministre Collignon, qui n'a pas reçu la délibération du conseil d'administration de l'IGIL en tant que telle, annonce avoir sollicité des investigations. «Vu la situation, j'ai mandaté mon administration de se faire déli-

réaliser une instruction relative aux aspects de légalité et à la vérification de la confirmation de l'intérêt général», détaille le socialiste. Qui estime que «l'on reparlera sans doute de ce dossier, à tout le moins de cette décision.» ■

RÉGION LIÉGEOISE

Protection Unit renouvelle son contrat avec l'ambassade du Qatar

L'entreprise liégeoise Protection Unit, spécialisée dans la sécurité et la protection des biens et des personnes, a annoncé avoir renouvelé son contrat avec l'ambassade du Qatar à Bruxelles pour une durée de trois ans.

«Depuis 6 ans, en tant que prestataire de services de sécurité hautement qualifié, Protection Unit s'est engagée à fournir une protection de premier ordre et des solutions sur mesures adaptées aux besoins spécifiques de

l'ambassade du Qatar», indique la société liégeoise. «Grâce à son équipe expérimentée de professionnels de la sécurité, dotés d'une expertise approfondie dans le domaine, Protection Unit garantit une présence continue, une surveillance proactive et une réponse rapide aux situations d'urgence potentielles.» Ce contrat est donc renouvelé pour une durée de trois ans. «Le renouvellement de ce contrat atteste de la satisfaction de l'ambassade quant



Le contrat est renouvelé pour une durée de 3 ans. © Protection Unit

aux services de sécurité de qualité fournis par Protection Unit. Nous sommes actuellement en contact rapproché avec de nombreuses autres ambassades qui souhaitent faire appel à nos services très spécifiques et nous nous en réjouissons car les missions diplomatiques, qu'elles soient armées ou non, font partie de nos priorités pour les années à venir», s'est réjoui Frédéric Leidgens, directeur de la communication.